



Ramassage des encombrants

Merci de sortir vos encombrants la veille au soir du jour de ramassage. Attention, tout dépôt sauvage est interdit, dangereux et verbalisable !

Que peut-on déposer devant chez soi ?

Les objets volumineux provenant des ménages tels que les petits meubles, vélos, ferrailles, gros cartonnages, matelas...

Pour le reste, rendez-vous à votre déchèterie la plus proche !

Infos pratiques

Une question sur vos déchets ?

Le Centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).

Contact

Pour les habitats collectifs, les encombrants sont ramassés le **3e mercredi** de chaque mois.

Pour les habitats pavillonnaires, les encombrants sont ramassés **sur rendez-vous** en envoyant un mail à encombrants.cacp@veolia.com ou en appelant le **01 34 41 90 00**.

Document(s)

[Calendrier des collectes 2020](#)

[Tout savoir sur vos déchets](#)

[Mémo du tri](#)

Liens utiles

[Plus d'infos sur les déchèteries](#)